

# OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 8 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS

## Contexte

- Le 4 décembre 2023, la province de l'Ontario a émis une réouverture de son obligation verte de 1,5 milliard de dollars à 4,05 % arrivant à échéance le 2 février 2032. Cette réouverture a porté l'encours des obligations à 3 milliards de dollars.
- Il s'agit de la quatorzième obligation verte émise par la province, et de la deuxième émission de l'exercice en cours. Il s'agit également de la huitième obligation verte émise dans le cadre du programme intérieur de billets à moyen terme (DMTN).
- L'Ontario demeure l'émetteur le plus important et le plus régulier d'obligations vertes en dollars canadiens, totalisant 16,5 milliards de dollars à ce jour, dont 14,45 milliards en circulation.
- Cinq projets ont été sélectionnés à des fins d'admissibilité au financement dans le cadre de cette émission. Ces initiatives soutiennent le transport propre, ainsi que l'efficacité énergétique et la conservation. Ces projets sont décrits dans la présentation de la province sur les obligations vertes à l'intention des investisseurs publiée en décembre 2023.
- L'Ontario s'efforce d'être un chef de file en matière de transparence et d'établissement de rapports d'impact.

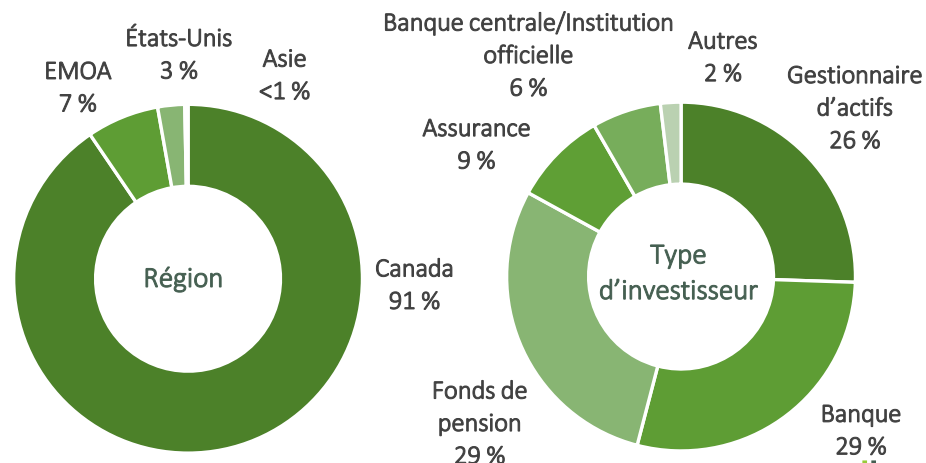
## Points saillants de l'exécution

- L'opération a été officiellement annoncée lundi matin dans un contexte de marché constructif, avec un écart initial de +58,5 points de base par rapport à la débenture du Canada de décembre 2031.
- Le carnet de commandes s'est rapidement étoffé, avec des indications d'intérêt totalisant plus de 2,1 milliards de dollars. La marge a été fixée à 58 points de base et la taille de l'opération a été fixée à 1,5 milliard de dollars.
- Le prix de la nouvelle émission a été fixé à un niveau légèrement supérieur à la courbe de financement conventionnelle de la province, compte tenu de la taille et de la solidité du livre d'ordres de haute qualité.
- 47 investisseurs ont participé à l'opération, dont des fonds de pension (29 %), des banques (29 %) et des gestionnaires d'actifs (26 %).
- Les acheteurs étaient principalement situés au Canada (91 %), en Europe (3 %) et aux États-Unis (3 %).
- L'opération a attiré de nombreux investisseurs soucieux de l'environnement. Le livre final comprenait l'achat d'obligations vert foncé à 42 % et d'obligations vert clair à 22 %.

## Résumé de l'opération

<b>Émetteur :</b>	Province de l'Ontario
<b>Cotes de l'émetteur :</b>	Aa3 (P)/A+ (P) /AA-/AAL (P)
<b>Valeur :</b>	1,5 milliard de dollars canadiens
<b>Coupon :</b>	4,05 %
<b>Date de déterm. du prix :</b>	4 décembre 2023
<b>Date de règlement :</b>	6 décembre 2023
<b>Date d'échéance :</b>	Février 2032
<b>Écart de prix réouvert :</b>	+58 points de base de plus que le taux de 1,5 % CAN du 1er décembre 2031
<b>Prix réouvert :</b>	99,693 \$
<b>Teneurs de livres :</b>	BMO Marchés des capitaux, Financière Banque Nationale, RBC Marchés des Capitaux, Valeurs Mobilières TD

## Demande des investisseurs par région et type d'investisseur



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

# OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 8 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS

## Cadre des obligations vertes de l'Ontario

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario s'aligne sur le [Plan environnemental de l'Ontario](#).
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario a été élaboré en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research – Oslo (CICERO), et il est compatible avec les principes des obligations vertes.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario énonce les types de projets qui peuvent être admissibles à des produits des obligations vertes. Catégories de projet admissibles :



Transports propres



Efficacité et conservation énergétique



Énergie et technologie propres



Gestion forestière, agricole et des terres



Adaptation au climat et résilience

## Utilisation et gestion des produits

- Les produits des obligations vertes sont versés au Trésor de l'Ontario.
- Les produits sont investis à court terme dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada.
- Un montant équivalent aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les projets liés aux obligations vertes devraient être financés dans l'année suivant la date d'émission.
- Le vérificateur général de l'Ontario effectue un audit d'attestation de la qualité pour vérifier les montants affectés aux projets sélectionnés et suivre l'utilisation des produits des obligations vertes. Cet audit doit avoir lieu dans l'année qui suit la date d'émission. Le plus récent audit a été effectué le 18 novembre 2022.

## Projets admissibles pour la quatorzième émission d'obligations vertes de l'Ontario

### Transports propres

Expansion de GO

Train léger sur rail (TLR) Hazel McCallion – anciennement TLR Hurontario

Ligne de métro Ontario

Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough

### Projets d'efficacité et conservation énergétiques

Reconstruction du complexe Macdonald

## Objectifs de développement durable des Nations Unies

- Les produits des obligations vertes de l'Ontario financent des catégories de projets qui correspondent aux sept des objectifs de développement durable des Nations Unies :



## Taxonomie de l'UE

- L'Ontario verse des fonds aux projets d'obligations vertes qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés dans la taxonomie de l'UE, principalement dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques.

This presentation is also available in English

Ces données ont été recueillies par l'Office ontarien de financement et sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des valeurs ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables à ce jour, RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.